

Accueil et étude

Cette prestation municipale en temps périscolaire est proposée dans chaque école et fait l'objet d'une inscription.

Cette prestation municipale en temps périscolaire est proposée dans chaque école et fait l'objet d'une inscription. La fiche individuelle d'inscription périscolaire 2017-2018 est disponible auprès des directeurs périscolaires des écoles maternelles et élémentaires et téléchargeables ci-contre.

Le matin

- en maternelle et élémentaire : de 7h30 à 8h30 (excepté jeudi 1er septembre 2016, jour de la rentrée scolaire)

Le soir

En maternelle :

- Goûter et accueil du soir de 16h30 à 18h30. Départ échelonné de 17h15 à 18h30

En élémentaire :

- option 1 : accueil-garderie de 16h30 à 18h30 > sortie entre 17h15 et 18h30
- option 2 : accueil-étude surveillée de 16h30 à 18h30 > sortie entre 18h et 18h30

Documents

[Fiche individuelle périscolaire maternelle 2018-2019](#)
[Fiche individuelle périscolaire élémentaire 2018-2019](#)
[Notice d'inscription périscolaire 2018-2019](#)
[Tarifs 2018](#)

En savoir plus

[Portail Famille](#)
[Guide éducation 2017-2018](#)
[Règlement intérieur](#)